

clairement comprendre, à savoir que la population exige que nous nous mettions à l'œuvre. On ne se soucie guère de quelle façon le Gouvernement abordera le problème dans l'avenir; on demande des actes, et tout de suite.

M. CRUICKSHANK: Que demandez-vous pour le bois de construction façonné par l'entreprise d'Etat en Saskatchewan? Combien demandez-vous par mille pieds?

M. ZAPLITNY: Je n'exige rien pour le bois de construction. Tout d'abord, je ne demeure pas en Saskatchewan. L'honorable député de Fraser-Valley peut le penser et c'est pourquoi il me pose cette question. Or je viens d'une province voisine de la Saskatchewan. Je ne chercherai pas à répondre à cette question parce qu'elle ne se rapporte en rien au sujet que je traite en ce moment.

M. CRUICKSHANK: Etes-vous au courant de ce que fait votre parti?

M. ZAPLITNY: Oui, mais vous ne savez pas ce que fait le vôtre. Les membres du parti libéral ont multiplié les interruptions au cours des dernières heures et je me permettrai de leur signaler amicalement qu'ils feraient bien de tenir compte des avertissements de leurs commettants. Je leur donne ce conseil, libre à eux de l'accepter. La population de l'Ouest canadien, et certes celle du Manitoba, les cultivateurs et les ouvriers qui forment l'armature morale et sociale de la province se sont prononcés catégoriquement en faveur de la régie des prix. Les simples députés du parti libéral se rendraient service à eux-mêmes, et servirait la cause du Gouvernement et les intérêts de la population qu'ils représentent en s'alliant à nous pour forcer le Gouvernement à agir au lieu d'établir un comité, s'ils cessaient de nous interrompre et de ridiculiser les efforts de notre groupe.

Mme GLADYS STRUM (Qu'Appelle): Je n'ai pas encore pris part au débat. J'ai prononcé un discours lors du débat sur l'Adresse, parce qu'à mon sens, il n'était pas de problème plus urgent au Canada que celui des prix. Mais, à titre de mère et de ménagère, je me dois de dire quelques mots avant la clôture du débat.

Nous avons entendu de très intéressants discours touchant l'institution du comité d'enquête sur les prix. L'attaque acrimonieuse que le député de Cochrane (M. Bradette) a lancée contre le prix du lait, les subventions à l'égard du lait et le reste, m'a particulièrement intéressée. Il est malheureux que je ne lui aie pas répondu ce soir-là, car il eût été intéres-

sant de voir une mère et un célibataire aux prises à propos d'une bouteille de lait. Depuis quelques semaines, je songe qu'il serait bon que les députés ministériels puissent changer de place avec leurs épouses qui font les achats depuis six mois.

M. CRUICKSHANK: Voilà qui est dur à l'endroit du premier ministre.

Mme STRUM: Si le premier ministre et les autres honorables représentants qui occupent les premières banquettes pouvaient changer de place avec les ménagères, nous cessions de nous chicaner à propos des subventions. Ces honorables messieurs ne savent pas ce que c'est que d'acheter de nos jours. Chaque fois que je recommence à tenir maison,—car je mange à l'extérieur pendant mon séjour à Ottawa,—et qu'il me faut commander des vivres, je suis choquée de constater jusqu'à quel point mon dollar a perdu de sa valeur d'achat. On vous remplit à peine un petit sac de rien du tout, que vous portez sous votre bras, et voilà \$2 d'envolés. Ces messieurs de qui dépendent les budgets familiaux de la nation devraient faire les achats pendant une semaine. Ils deviendraient meilleurs juges.

Ces derniers quinze jours, nous avons assisté à d'intéressants débats statistiques. Je me suis moi-même intéressée aux chiffres mais ce soir je tâcherai plutôt de fonder mon exposé sur les problèmes ordinaires de la vie quotidienne. J'ai suivi l'autre jour le plaidoyer du ministre de la Justice (M. Ilsley). A mon sens, je dois l'avouer, il est un des hommes les plus sincères et les plus justes de cette Chambre. Il a dit que sa déclaration partait d'une hypothèse et que personne ne pouvait dire ce qu'auraient été les prix en l'absence de la réglementation. Si je mésinterprète ses paroles, j'espère qu'on fera la mise au point, mais c'est bien ce que j'ai compris. Sauf erreur, il a dit qu'il est impossible de comparer la période d'inflation qui a suivi la dernière guerre avec celle que nous traversons aujourd'hui, parce que, alors, nous n'avions aucunement tenté de régler les prix et que, cette fois, on ne peut dire jusqu'où serait allée l'inflation sans une telle réglementation. C'est bien ainsi que j'ai saisi ses paroles et, encore une fois, j'invite une mise au point si je fais erreur.

Le 8 janvier le *Citizen* d'Ottawa publiait un graphique révélant que depuis l'abolition des régies, les prix avaient presque atteint les sommets qui ont suivi la dernière guerre. Le graphique portait le titre: "Les prix montent verticalement vers le sommet de 1920". Sans savoir peut-être le chiffre exact des éco-